

LES
DOSSIERS
DE
Nostra



**Une interview exclusive
du major VonKeviczky**

LA GUERRE GALACTIQUE EST DEJA COMMENCEE

Durant son escale à Paris, le Dr VonKeviczky a rendu visite à Nostra dont il apprécie beaucoup les enquêtes ufologiques. Le voici avec notre rédacteur en chef Francis Martin.

Toutes les forces aér ordre d'abattre les O

D EPUIS l'aggravation de la situation internationale que nous connaissons, en particulier depuis l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, et les menaces pesant sur le golfe Persique, le spectre de la guerre a été agité par plusieurs chefs d'Etats.

«Cependant, c'est un danger encore plus grave qui nous menace: celui d'une guerre spatiale implacable menée par des envahisseurs galactiques. En fait, ce conflit d'un type nouveau, le premier auquel l'humanité a eu à faire face au cours de sa longue histoire, est déjà commencé, mais à toute petite échelle, au niveau de simples escarmouches, sans que l'opinion publique en ait été informée. Et il ne s'agit pas d'une guerre froide car, depuis une trentaine d'années, on compte plusieurs dizaines de victimes, principalement des pilotes d'avions.

«Il faut agir au plus vite. Si nos gouvernements ne changent pas d'attitude et montrent à priori de l'hostilité à l'égard des observateurs galactiques qui surveillent la Terre à bord des OVNI, ces derniers peuvent fort bien être amenés à lancer une offensive de grande envergure qui pourrait se solder par la disparition ou la colonisation de notre planète.»

Celui qui tient ces propos alarmants n'est pas le premier venu. Il s'agit du docteur Colman S. VonKeviczky, spécialiste international en ufologie et directeur de l'ICUFON (Intercontinental UFO Network). Il n'avance pas une vague hypothèse. C'est une thèse fortement argumentée et documentée qu'il développe et à laquelle il tente sans relâche depuis de nombreuses années d'intéresser les gouvernements. C'est à cela qu'est consacré le présent dossier de *Nostra*.

Le 29 janvier dernier, le docteur Colman S. VonKeviczky a été invité par le comité d'enquête sur les OVNI de la Chambre des lords britannique à exposer ses arguments (voir *Nostra* n° 411). A son retour, lors d'une brève escale à Paris, le directeur de l'ICUFON m'a accordé une interview exclusive et m'a remis des documents irréfutables que l'on trouvera dans ce dossier.

«Il faut absolument parler de ce problème, m'adjure VonKeviczky dès le début de notre entretien. C'est d'une importance capitale. Il faut en parler et en reparler sans cesse, jusqu'à ce que l'opinion publique en soit consciente. Je connais *Nostra* depuis longtemps et j'apprécie beaucoup son action dans le domaine ufologique. Certes, il existe en France des groupements ufologiques très sérieux comme mes amis de «Lumières dans la nuit» et des chercheurs comme Henry Durrant dont les ouvrages sont remarquables (1). Toutefois, leur diffusion est somme toute malheureusement restreinte. C'est pourquoi j'accorde tant d'importance à votre hebdomadaire.»

Pour Colman S. VonKeviczky, ce sont les progrès

technologiques de l'humanité, surveillés au cours des âges par les forces galactiques, qui ont motivé leur regain d'intérêt pour ce qui se passe sur notre globe. Et en particulier depuis la Seconde Guerre mondiale qui a vu apparaître l'arme nucléaire.

De nombreux ufologues ont en effet remarqué des grandes lignes dans l'histoire de l'exploration terrestre par les visiteurs de l'espace. L'un d'eux, Charles Garreau, a déterminé en 1971 six périodes de cette surveillance, qu'Henry Durrant résume ainsi:

1. - L'origine de la première manifestation n'est pas connue, mais les observations couvrent toute la planète, à intervalles éloignés, jusqu'au milieu du XIX^e siècle environ.

2. - Pendant le demi-siècle suivant, observations, donc surveillance, sur toute l'Europe de l'Ouest, partie la plus développée de l'Ancien Continent.

3. - Depuis la fin du XIX^e siècle, observations plus nombreuses au-dessus des Etats-Unis, donc surveillance de leur urbanisation et de leur développement industriel.

4. - De la naissance de l'aviation jusqu'en 1939, va-

AMERICAN INSTITUTE OF AERONAUTICS AND ASTRONAUTICS, INC.

1290 AVENUE OF THE AMERICAS

NEW YORK, N.Y. 10019

(212) 581-4300

COLMAN STEPHEN VON KEVICZKY

MEMBER

MEMBERSHIP
EXPIRES

09/79

AIAA NO. M919-5769

CONTINUOUS
MEMBERSHIP
SINCE

09/69



James J. Hufford
EXECUTIVE SECRETARY

Ma carte de membre de l'A.I.A.A., un organisme très fermé.

F ONDATEUR, président et principal animateur de l'I.C.U.F.O.N., le docteur Colman S. VonKeviczky est, depuis son intervention auprès de l'O.N.U. en 1966, l'une des sommités internationales de l'ufologie.

Né en Hongrie, VonKeviczky s'orienta vers la carrière des armes à la fin de ses études secondaires. Entré à l'université militaire Maria-Ludovica de Budapest, il en sort en 1932 avec une licence de sciences et génie militaire. Des études ultérieures devaient le mener ensuite au

doctorat.

Colman S. VonKeviczky est nommé, avec le grade de major, chef du département de formation militaire audiovisuelle de l'état-major hongrois en 1938. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, en janvier 1945, l'armistice livre la Hongrie aux communistes. VonKeviczky passe en Allemagne et prend du service dans la III^e armée américaine. Il est affecté aux services spéciaux du quartier général de la prévôté militaire, puis à l'Organisation internationale des réfugiés à Heidelberg et à Munich.

iennes du monde ont VNI sans sommation

gues périodiques de reconnaissance au-dessus des États-Unis et de l'Europe.

5. - De 1939 à 1945, recrudescence des observations précises, donc multiplication de la surveillance concernant les incendies nocturnes consécutifs aux bombardements, et reconnaissance des V2.

6. - Vagues d'observations plus intenses, donc surveillance encore accrue après les explosions des premières bombes atomiques, et relevé des installations atomiques tant civiles que militaires.

« On fait souvent remonter l'ufologie contemporaine à l'affaire Kenneth Arnold, en 1945, ajoute Colman S. VonKeviczky. C'est vrai dans une certaine mesure, car cette affaire a fait du bruit et nous disposons du rapport circonstancié de ce pilote. Mais il ne faut pas oublier que de nombreux OVNI ont été observés à proximité des champs de bataille de la Seconde Guerre mondiale. Ces objets, que l'on appelait alors des « foo-fighters » (chasseurs « bidon »), n'avaient manifestement pas une origine terrestre. »

Dans une déclaration du 13 décembre 1944, le général Eisenhower déclara publiquement qu'il s'agis-

sait d'une arme secrète allemande. Quelques semaines plus tard, devant l'accumulation des procès-verbaux d'observations, il devait changer d'opinion.

Dans les années de l'immédiate après-guerre, les services secrets accumulèrent un faisceau de présomptions prouvant que les OVNI s'intéressaient de très près aux installations militaires et aux centres d'expérimentation atomique. C'est cela qui conduisit le président Harry S. Truman et son chef d'état-major, le général Omar Bradley, à transmettre à toutes les unités des forces aériennes américaines l'ordre suivant : « Abatte immédiatement tout objet volant non identifié qui refuse d'obtempérer à l'injonction d'atterrir. »

C'est donc le président Truman qui a ainsi unilatéralement déclaré la guerre aux explorateurs galactiques violant notre espace aérien. Cette politique a été imitée par la plupart des chefs d'États des grandes puissances. Toutes les forces aériennes du monde ont maintenant l'ordre d'abattre les OVNI sans sommation.

« Les preuves abondent selon lesquelles les OVNI exercent une étroite surveillance sur des points d'une importance capitale : couloirs maritimes de navigation,

UN PIONNIER DE L'UFOLOGIE

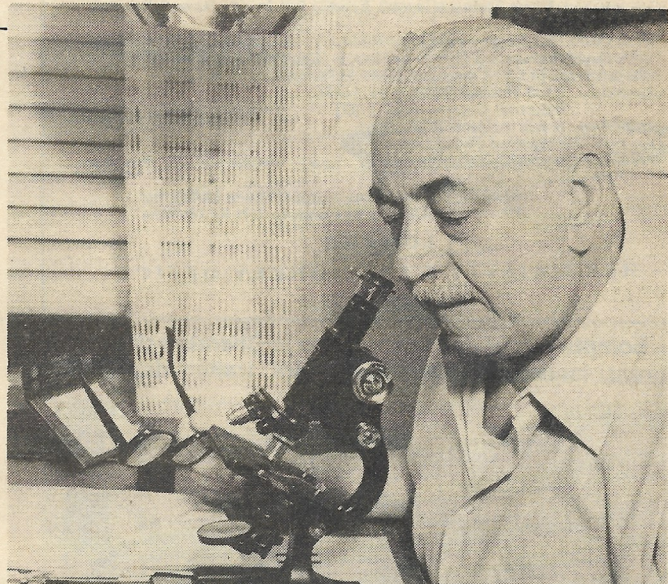
En 1952, il émigre aux États-Unis et, quelque temps après, il entre au secrétariat de l'Organisation des Nations unies. C'est dans le cadre de cet organisme international qu'il attire l'attention sur lui, en février 1966, en soumettant au secrétaire général de l'époque, U Thant, un mémorandum faisant le point sur les aspects militaires et politiques du problème.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de cette initiative sans précédent (voir en particulier le dossier O.V.N.I., Nostra n° 405 du 10 janvier dernier). Précisons seulement que, après la transmission de ce mémorandum au comité des affaires spatiales, le délégué américain fit enter- rer le projet, avec le soutien tacite des Soviétiques. « L'U.S. Air Force vient de mettre sur pied un programme de recherches en collaboration avec l'université du Colorado sous la direction du professeur Edward Condom, déclara en substance à ses collègues le délégué de Washington. Les ré-

sultats de ces recherches pourront être communiqués aux membres de l'O.N.U. et il est donc inutile de créer une nouvelle commission. »

C'était un enterrement de première classe car il apparut très vite que le rapport Condom était un tissu de contre-vérités destiné avant tout à rassurer l'opinion publique, mais en aucun cas à faire éclater la vérité. Le docteur Colman S. VonKeviczky s'insurgea, tempêta, dénonçant la mainmise des deux superpuissances sur les dossiers concernant les O.V.N.I.

Le temps des persécutions commença alors pour lui. Au cours de l'année 1966, il fut classé « Security risk » par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire qu'il était officiellement présenté comme un danger pour la sécurité interne et externe des États-Unis ! A ce titre, chaque fois qu'il se mettait en quête d'un emploi, les portes se fermaient devant lui. A neuf reprises, pourtant, un employeur accepta sa candidature mais, au dernier moment,



Une étude poussée des photos est souvent nécessaire pour déceler les trucages de certains documents.

des interventions occultes déclenchèrent le boycott.

VonKeviczky fit front avec ténacité. Et, peu à peu, ses efforts portèrent leurs fruits. La pression gouvernementale se relâcha et il réussit même à obtenir la levée du secret sur les analyses militaires du Pentagone relatives aux O.V.N.I. A l'origine de nombreux projets comme la

résolution de Mayence en 1967 et une nouvelle pétition aux Nations unies en 1968, il est devenu au fil des ans une figure de premier plan de la recherche ufologique. Son activité à la tête de l'I.C.U.F.O.N. lui a valu, entre autres distinctions, d'être reçu au prestigieux A.I.A.A. (American Institute of Aeronautics and Astronautics).

Les révélations du major V

Vol. 397
No. 23



Thursday
18th January 1979

PARLIAMENTARY DEBATES
(HANSARD)

HOUSE OF LORDS OFFICIAL REPORT CONTENTS

WEDNESDAY, 17 JANUARY 1979

(Continuation of Proceedings)

Motion—Industrial Recovery (Debate continued) [Col. 1101]
Deer Bill [H.L.]—Committee [Col. 1118]
Written Answers—

THURSDAY, 18 JANUARY 1979

Questions—Pension Fund Investment [Col. 1155]
Charter 77 Appeal: Human Rights [Col. 1157]
Grey Squirrel Control in Scotland [Col. 1159]
Social Workers: Inquiry Proposal [Col. 1163]
Ancient Monuments and Archaeological Areas Bill [H.L.] First Reading [Col. 1167]
Carriage by Air Bill [H.L.]—First Reading [Col. 1168]
Criminal Evidence Bill [H.L.]—First Reading [Col. 1168]
House of Commons (Redistribution of Seats) Bill—First Reading [Col. 1168]
Alcoholic Liquor Duties Bill [H.L.]—Second Reading [Col. 1169]
Hydrocarbon Oil Duties Bill [H.L.]—Second Reading [Col. 1169]
Matches and Mechanical Lighters Duties Bill [H.L.] Second Reading [Col. 1170]
Tobacco Products Duty Bill [H.L.]—Second Reading [Col. 1170]
Customs and Excise Management Bill [H.L.]—Second Reading [Col. 1170]
Customs and Excise Duties (General Reliefs) Bill [H.L.] Second Reading [Col. 1170]
Excise Duties (Surcharges or Rebates) Bill [H.L.] Second Reading [Col. 1171]
Public Health Laboratory Service Bill [H.L.] Third Reading [Col. 1171]
Arbitration Bill [H.L.]—Committee [Cols. 1171, 1180, 1198 & 1210]
Statements—Road Haulage Strike [Col. 1113]
Industrial Disputes [Col. 1187]
Bomb Incidents [Col. 1206]
Question—Unidentified Flying Objects
Written Answers—Security Law: Discussion of Possible Changes
Disabled Persons: Employment Quota Deficiency
Disarmament and Arms Control: UN Resolutions

LONDON

HER MAJESTY'S STATIONERY OFFICE

40p net

Le compte rendu de la séance de la Chambre des lords durant laquelle VonKeviczky vint traiter des OVNI.



Truman qui, le premier, déclara la guerre aux « objets ».

points stratégiques, sources d'énergie, bassins industriels, bases militaires, etc., conclut le docteur VonKeviczky.

« En outre, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on a observé une recrudescence de l'activité des OVNI dans les zones de conflits armés limités. Ce fut ainsi le cas en Corée et au Vietnam.

« Tout se passe comme si les forces galactiques s'inquiétaient de la prolifération des points chauds sur notre globe et des progrès de l'arsenal atomique. De plus, l'envoi de fusées et de sondes dans l'espace n'a pu qu'aggraver leur inquiétude. Par ailleurs, le fait que les chasseurs qui croisent leur route ouvrent le feu sur eux doit les confirmer dans leur opinion que les hommes représentent pour eux un danger certain. Cela peut les conduire à déclencher une guerre d'extermination.

« Que faire de concret contre cette menace? J'ai transmis, au nom de l'ICUFON, à l'ONU et à divers gouvernements, le projet d'établissement d'une « Autorité mondiale pour les affaires spatiales » (voir encadré ci-contre), mais autant prêcher dans le désert tant que l'opinion publique, alertée, n'obligera pas les autorités à prendre position.

« Je répète encore une fois les deux points fondamentaux de ce projet:

1. - Dans un premier temps, décréter un « cessez-le-feu », c'est-à-dire cesser d'attaquer les OVNI violant l'espace aérien terrestre tant qu'ils ne se montrent pas ouvertement hostiles, car les ordres actuellement en vigueur pourraient amener le déclenchement d'une guerre interplanétaire.

2. - Rassembler à l'échelle internationale les forces de défense, les organismes scientifiques concernés et les plus importants groupements ufologiques, de façon à surveiller efficacement et à analyser les intentions des forces galactiques. »

Jean-Louis BRAU

(1) Auteur, entre autres, de Premières enquêtes sur les hétéromorphes extra-terrestres et de les Dossiers des OVNI, tous deux publiés aux éditions Robert Laffont dans la collection « Les énigmes de l'univers ».

QUELQUES OPINIONS AUTORISEES

LES autorités américaines ont établi que les OVNI sont pilotés par des extraterrestres et que ces visiteurs de l'espace tentent actuellement de s'adapter aux conditions de vie sur terre avant d'entrer en contact avec nous», déclarait à la presse en 1955 le général George Marshall, chef d'état-major des forces américaines jusqu'en 1947, puis ministre de la Défense jusqu'en 1949.

« Les nations du monde devront s'unir car la prochaine guerre sera interplanétaire », a confié au New York Times, le 9 octobre 1955, le général Douglas MacArthur, commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique durant la Seconde Guerre mondiale.

« Nous disposons d'une masse de rapports concernant les OVNI. Nous prenons ce problème très au sérieux car nous avons perdu un grand nombre d'hommes et d'avions en essayant de les intercepter », déclaration publique faite en février 1953 par le général Benjamin Chidlaw, responsable de la défense aérienne des Etats-Unis.

VonKeviczky

PROJECT WASA



Il présente à J.-L. Brau un rapport des services secrets.

LA surveillance que l'ONU exercerait sur les activités des OVNI et d'autres phénomènes psychiques pourrait être considérée comme de nature à protéger nos ressources planétaires, déclara

en avril 1977 le Premier ministre de la jeune République de Grenade, Sir Eric Matthews Gairy, à la tribune du premier congrès international d'ufologie organisé à Acapulco, au Mexique.

« Il est tout à fait significatif que, d'après ce qu'on a pu remarquer, les activités des OVNI sont directement en rapport avec l'emplacement d'installations, d'activités et de ressources d'intérêt mondial extrêmement importantes. On signale, par exemple, que le sud des Etats-Unis, où il existe une forte concentration d'installations militaires, de bases de missiles et d'industries de défense, semble être un « terrain de chasse » de prédilection pour ces étrangers venus de l'espace qui explorent la Terre à l'aide des OVNI.

« De même, en Europe et au Moyen-Orient, il est apparu que les équipes spéciales venues des galaxies exerçaient un contrôle très minutieux et une surveillance très étroite sur les zones essentielles à la navigation, sur les ports de mer les plus importants et sur les endroits où étaient concentrées les grandes quantités de matériel militaire.

« De toute évidence, il serait bien normal que l'ONU se charge de coordonner les recherches sur cette surveillance et de diffuser les renseignements relatifs à celle-ci.

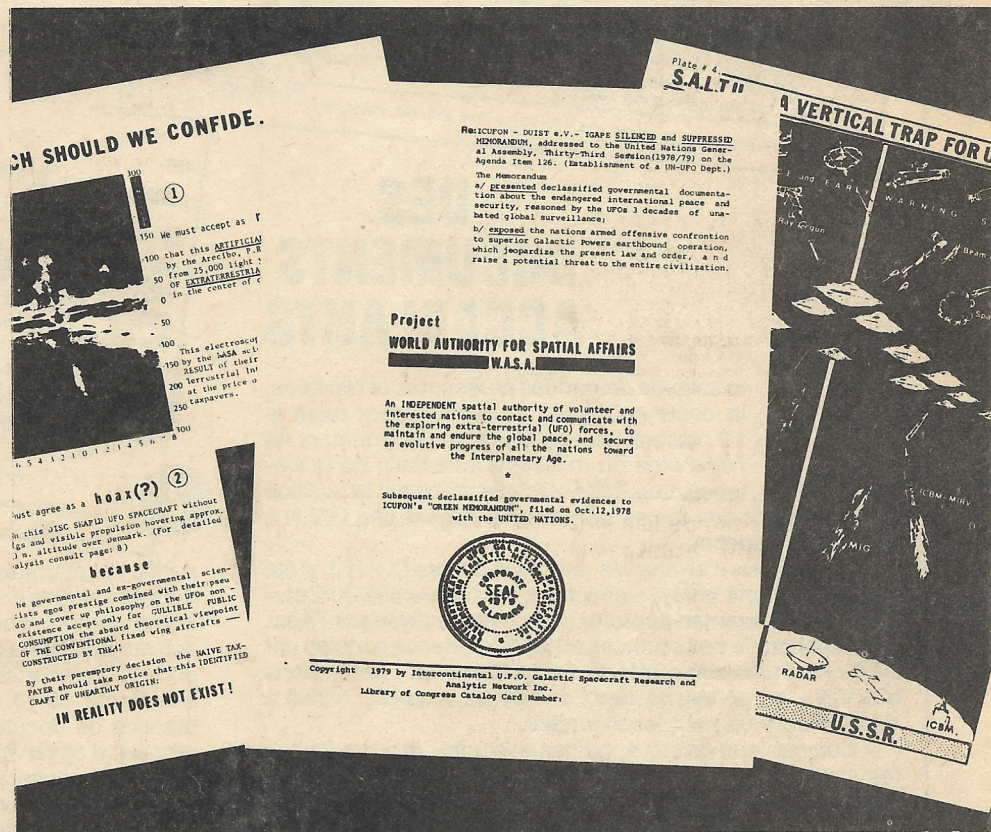
« L'ONU a soutenu que la question des recherches sur les OVNI devait être soulevée individuellement par les membres de l'organisation. C'est ainsi qu'aujourd'hui, au Mexique, je ne saurais trouver occasion plus opportune pour lancer un appel aux nations du monde: qu'elles appuient donc cet appel, qu'elles décident la création par l'ONU d'un département ou d'un organisme de recherche psychique, qu'elles surveillent l'action des êtres extra-terrestres et qu'elles cherchent à établir une communication avec eux.

« La petite taille de mon pays et son économie relativement limitée ne m'empêchent pas d'avancer. Nous commençons, semble-t-il, à avoir, à l'Organisation des Nations unies, des amis puissants, ce qui donnera plus de force à nos demandes. »

Moins de six mois plus tard, lors de l'ouverture de la 33^e session de l'ONU, le secrétaire général Kurt Waldheim accepte que la question soit inscrite à l'ordre du jour sous le numéro 126. Or, si, à la surprise générale, Sir Eric Matthews Gairy avait déposé tant d'énergie à faire admettre par l'ONU une telle résolution, ce fut à l'instigation du docteur Colman S. VonKeviczky qui lui avait communiqué l'abondante documentation accumulée au cours des ans sur ce sujet crucial.

Or, cette documentation vient

être présentée à J.-L. Brau, trente ans les consignes, en cas de rencontre avec un OVNI, données par les états-majors des forces armées des principales nations mondiales, en particulier les Etats-Unis et l'Union soviétique, à savoir de l'intercepter par tous les moyens, constituent une menace pour notre globe. Dans la seconde partie, il expose en détail son projet d'une « Autorité mondiale pour les affaires spatiales » chargée, entre autres, de rechercher par tous les moyens à entrer pacifiquement en contact avec les occupants des



Des pages de Project Wasa, le document de l'ICUFON, aujourd'hui public.

d'être rassemblée et éditée par l'ICUFON sous le titre de *Project WASA (World Authority for Spatial Affairs)*. Cet ouvrage remarquable de cent quarante pages, reproduisant de très nombreux documents officiels, est articulé en deux parties. Dans la première, VonKeviczky révèle, preuves à l'appui, que depuis

objets volants non identifiés. Le *Project WASA* peut être obtenu, malheureusement en langue anglaise seulement, en écrivant à l'ICUFON, 35-40, 75th Street, Suite 4G, Jackson Eights, N.Y. 11372, U.S.A. (Joindre un coupon-réponse international de 27,50 dollars.)

Les révélations du major

DEPARTMENT OF THE AIR FORCE
WASHINGTON 20330

OFFICE OF THE SECRETARY



Dear Mr. VonKeviczky:
The decision to discontinue UFO investigations was based on the evaluation by the University of Colorado; a review of the University of Colorado's report by the National Academy of Sciences; past UFO studies; and Air Force experience investigating UFO reports during the past two decades.

As a result of these investigations and studies, and experience gained from investigating UFO reports since 1948, the conclusions of Project Blue Book are: (1) no UFO reported, investigated, and evaluated by the Air Force has ever given any indication of threat to our national security; (2) there has been no evidence submitted to or discovered

DEPARTMENT OF THE AIR FORCE AIR STAFF SUMMARY SHEET

NO.	NAME	GRADE	FUNCTION	INITIALS
1	SAFEC	Coord	SAFEC	Coord
2	SAFEC	Coord	SAFEC	SIG
3	SAFEC	Coord	SAFEC	
4	SAFEC	Coord	SAFEC	
5	SAFEC	Coord	SAFEC	
6	SAFEC	Coord	SAFEC	
7	SAFEC	Coord	SAFEC	
8	SAFEC	Coord	SAFEC	
9	SAFEC	Coord	SAFEC	
10	SAFEC	Coord	SAFEC	

TITLE OF ACTION OFFICER AND GRADE: Major Espey 45-47

SYMBOL: AFRDDG

PHONE: 52181

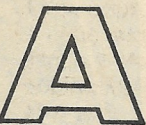
VC: []

DATE: 20 OCT 1968

SUBJECT: Unidentified Flying Objects (UFO)

SUMMARY: 1. For more than twenty years the Air Force has had the responsibility within the

DES DOCUMENTS ACCABLANTS



la suite de demandes pressantes et répétées, le docteur Colman S. VonKeviczky reçut le 19 octobre, du secrétaire du département de l'Air Force du ministère américain de la Défense, une lettre officielle précisant la position de l'état-major des forces aériennes à l'égard des O.V.N.I. (en haut à gauche).

« La décision d'arrêter les enquêtes sur les O.V.N.I. a été motivée par une analyse effectuée par l'université du Colorado, par un examen approfondi de cette analyse par l'Académie nationale des sciences et par l'expérience acquise par l'U.S. Air Force dans l'étude des prétendues observations d'O.V.N.I. au cours des deux décennies passées, écrit à VonKeviczky ce haut fonctionnaire.

« Compte tenu de ces enquêtes et études, et sur la foi des résultats des recherches effectuées depuis 1948, les conclusions du Project Blue Book sont : 1) aucune observation d'O.V.N.I. ayant fait l'objet d'une enquête et d'une analyse de la part de l'Air Force ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'un phénomène menaçant notre sécurité nationale. 2) Il n'y a jamais eu de preuves soumises à l'Air Force ou découvertes par elle que les observations classées « non identifiées » concernent des objets volants d'une technologie inconnue. 3) Il n'y a jamais eu de preuves indiquant que ces observations classées « non identifiées » se rapportent à des engins spatiaux d'origine extra-terrestre. »

Or, ces affirmations ne résistent pas à l'examen. D'abord, aucun scientifique digne de ce nom n'admet plus aujourd'hui le sérieux du projet Blue Book. Nous avons d'ailleurs souvent

3

SPO

Defense Against Helicopter Assault

SQ USAF/SPO

The attached letter is forwarded for your information and action as you deem necessary. Also attached is the AFRDDG/SP message which requested SAC units to take action as indicated.

FOR THE COMMANDER IN CHIEF

R. J. KOTTELY, Lt Colonel, USAF
Chief, Operations Division
Office of the Chief of Security Police

3 Atch
1. 4482P/CC, 7 Jan 76
2. SAC/SP Msg 182245Z Nov 75

CONFIDENTIAL

OFFICE SYMBOL: SPOL
ORIGINATOR NAME AND GRADE: Major Gordon
PHONE NO: 5301
DATE FILED: 19 Jan 76

1-16

OFFICE SYMBOL	LAST NAME
CINC/CC	
VMCINC/CI	
CSA	
DA	
DP	
SP	
SI	
DI	
BM	
HC	
HD	
JA	
NR	
SO	

21 JAN 1976

20 OCT 1968

1

SECRET

Declassified by 258726
date 21 APR 1977

MEMORANDUM FOR: Director of Central Intelligence

THRU: Deputy Director (Intelligence)

SUBJECT: Flying Saucers

(3) A world-wide reporting system has been instituted and major Air Force bases have been ordered to make interceptions of unidentified flying objects.

c. On the basis of these programs of research, CIA develop and recommend for adoption by the National Security Council a policy of public information which will minimize the risk of panic.

E. MARSHALL CRADWELL
Assistant Director
Scientific Intelligence

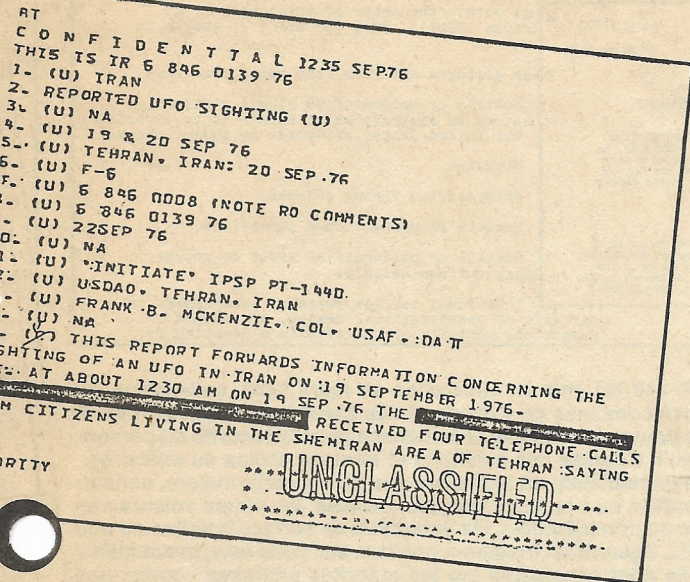
OSI/PCstrongtbl (11 September 1952)

Orig. & 4 - Addressee
1 - Id/SI
1 - Daily Reading
1 - Subject
1 - Chrono

20 OCT 1968

2

VonKeviczky



rencontre avec un O.V.N.I. Cela fait incontestablement allusion à un ordre précédent. Or, le porte-parole de l'U.S. Air Force a toujours nié officiellement que de telles directives aient été données.

Le document n° 4 est extrêmement important. Transmis par le colonel Franck B. McKenzie, de l'U.S. Air Force, à la Maison-Blanche et aux chefs d'états-majors interarmes, il fait état d'un étrange événement survenu à Nechrabab, en Iran, le 19 septembre 1976.

Averties à 12 h 30 par des témoins que des objets mystérieux avaient été observés dans le ciel, les autorités américaines locales firent décoller de la base de Shahrokhli un chasseur F-4. Le jet décolla à 1 h 30 et, peu après, repéra un objet brillant à une distance évaluée à 70 miles. Le F-4 mit les gaz dans sa direction, mais, lorsqu'il n'en fut plus éloigné que de 25 miles, tous ses moyens de communication radio (ultra-haute fréquence et Intercom) se turent brusquement. Le pilote fit alors demi-tour et ses équipements radio se remirent à fonctionner.

L'écho d'un objet volant non identifié sur l'écran radar

A 1 h 40, un autre F-4 décolla de Shahrokhli. Quelques secondes plus tard, le copilote obtint un contact radar indiquant la présence d'un objet non identifié dans l'axe de marche de l'appareil, à une distance de 27 miles. La vitesse de l'objet, calculée d'après les indications du radar, fut estimée à 280 km/h. Quand l'avion parvint à 25 miles de son objectif, l'objet se mit à se déplacer en conservant cette distance entre lui et son poursuivant. Soudain, un autre objet, plus petit, se détacha du premier et vint à la rencontre du F-4. Le pilote se préparait à lancer un missile air-air AIM-9 dont il était équipé quand son appareillage de guidage électronique cessa de fonctionner sans raison apparente. De plus, ses moyens de communication radio devinrent brutalement muets, comme dans le cas du premier F-4. Ayant fait demi-tour à l'instar de son prédécesseur, il vit sa radio et son appareillage de tir se remettre à fonctionner comme si rien ne s'était passé.

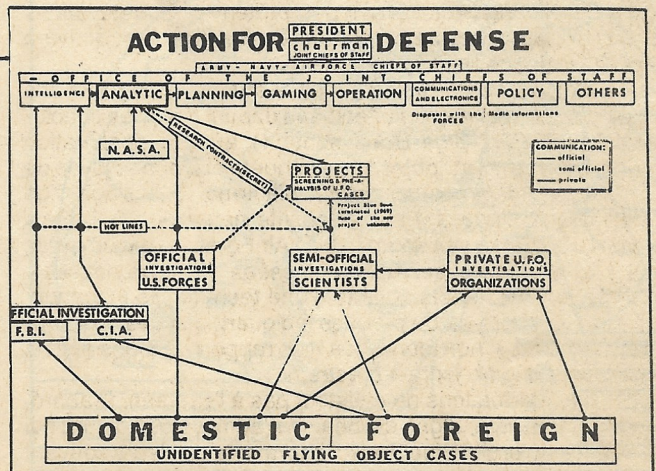
Le document n° 1 est un mémorandum établi le 11 septembre 1952 par le directeur adjoint du renseignement scientifique pour le directeur de la C.I.A. On peut y lire notamment : « Un système de recueil des observations a été mis au point à travers le monde et toutes les principales bases de l'Air Force ont reçu l'ordre d'intercepter tout O.V.N.I. Sur la base de ses programmes de recherches la C.I.A. a préparé et recommande au National Security Council une politique d'information du public qui minimiserait les risques de panique. » Ce document, déclassifié le 20 avril 1977, n'a pu par conséquent être communiqué aux chercheurs recrutés dans les diverses commissions d'enquête constituées avant cette date.

Le document n° 2, daté du 20 octobre 1969, est le récapitulatif des rapports soumis à l'état-major des forces aériennes américaines. Il se réfère à un autre rapport faisant la synthèse des observations d'O.V.N.I. depuis 1949.

Le document n° 3, du 21 janvier 1976, classé « confidentiel » jusqu'à sa récente déclassification, est le bordereau d'envoi par le chef de la division opérationnelle au commandant en chef de l'Air Force d'une lettre traitant de l'attaque d'un hélicoptère par un O.V.N.I. et lui demandant de prendre une décision « s'il l'estime nécessaire ».

A cette lettre est jointe la copie d'un message aux unités du S.A.C. (Strategie Air Command) leur enjoignant « d'engager l'action comme il est prescrit », sous-entendu en cas de

CET organigramme, établi par l'ICUFON en collationnant des renseignements confidentiels auprès de sources multiples montre la circulation des informations concernant les OVNI. On remarque que toutes les informations, qu'elles émanent d'enquêtes entreprises en grand secret par le Federal Bureau of Investigations et la Central Intelligence Agency ou d'études effectuées à partir des observations par des organismes officiels, semi-officiels ou simplement privés comme les groupements ufologiques, aboutissent soit au service de renseignements, soit au bureau d'évaluation stratégique des chefs d'état-major de la marine, des forces aériennes et de l'armée de terre. Seul l'aspect militaire des OVNI est pris en considération, leur étude scientifique et la recherche d'un contact avec leurs occupants sont totalement négligées.



Les révélations du major VonKeviczky

CHAPTER II
CIRVIS REPORTS
SECTION I - GENERAL

201. Information to be Reported and When to Report.

EXCERPTS:

JANAP 146(E) 39
31 March 1966

THE JOINT CHIEFS OF STAFF
Washington, D.C. 20301

UNITED STATES NATIONAL LETTER OF PROMULGATION
FOR JANAP 146(E).

1. JANAP 146(E), CANADIAN - UNITED STATES COMMUNICATIONS INSTRUCTIONS FOR REPORTING VITAL INTELLIGENCE SIGHTINGS, is an unclassified non-registered publication prepared under the direction of the Canadian Defence Staff and the United States Joint Chiefs of Staff for Canadian and United States Joint use.

102. Scope. -

a. This publication is limited to the reporting of information of vital importance to the security of the United States of America and Canada and their forces, which in the opinion of the observer, requires very urgent defensive and/or investigative action by the US and/or Canadian Armed Forces.

Objects within the scope of this chapter, as paragraphs 102b(1), (2), (6) and (7), are to be reported as follows:

- Hostile or unidentified single aircraft
- Hostile or unidentified group or groups of aircraft which appear to be directed against the United States or Canada or their forces.
- Missiles.
- Unidentified flying objects.
- Hostile or unidentified submarines.
- Hostile or unidentified group or groups of surface vessels.
- Individual surface vessels, submarines, or aircraft of unconventional design, or engaged in suspicious activity or observed in a location or

JANAP 146 (E)

Document # 9

CANADIAN - UNITED STATES
COMMUNICATIONS INSTRUCTIONS
FOR REPORTING VITAL
INTELLIGENCE SIGHTINGS

(CIRVIS/MERINT)

JANAP 146(E)

THE JOINT CHIEFS OF STAFF
WASHINGTON, D.C., 20301

MARCH 66

ORIGINAL
(REVERSE BLANK)

CE document, codé J.A.N.A.P. 146 (E), mis en circulation en mars 1966, collationne les instructions des états-majors combinés du Canada et des Etats-Unis relatives à toute observation d'objets divers pouvant constituer une menace pour la sécurité du personnel navigant aérien ou maritime, qu'il s'agisse des aviations et marines civiles ou militaires. Ces observations, qui doivent être immédiatement signalées aux divers états-majors, concernent dans l'ordre : les aéronefs hostiles ou non identifiés, les missiles, les objets volants non identifiés, les sous-marins hostiles ou non identifiés, les vaisseaux de surface hostiles ou non identifiés, etc. Le fait que les O.V.N.I. figurent en troisième position sur cette liste, avant même les sous-marins, montre bien qu'ils sont considérés par les autorités militaires comme une menace sérieuse.

DANS ce document, dont nous avons déjà parlé (« Nostra » n° 396 du 7 novembre 1979), les rapports d'observations d'O.V.N.I. passent en seconde position, juste après les missiles guidés, ce qui montre un regain d'intérêt pour ces objets volants non identifiés de la part des états-majors par rapport au document précédent J.A.N.A.P. 146 (E).

Les commandants des navires ayant été témoins d'une apparition d'O.V.N.I. doivent impérativement et dans les plus brefs délais en rendre compte à la plus proche station de gardes-côtes. Ces derniers relaient l'information jusqu'au N.A.A.D.C.H. (quartier général de la défense aérienne), au chef d'état-major de l'U.S. Air Force et au Strategic Air Command en alerte 24 heures sur 24.

OPNAV 94-P-3
**MERINT
REPORTING PROCEDURE**



What to report

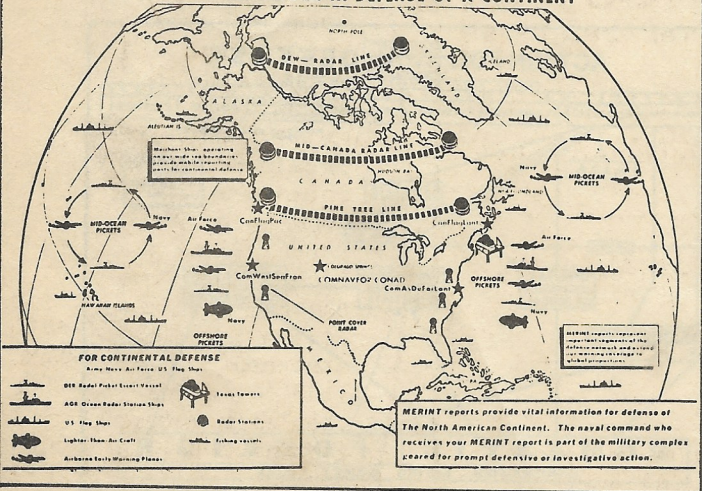
Report all airborne and waterborne objects which appear hostile, suspicious, or unidentified. Examples:

1. Guided Missiles
2. Unidentified Flying objects
3. Submarines
4. Surface warships positively identified as not U. S. or Canadian
5. Aircraft or contrails which appear to be directed against the UNITED STATES, CANADA, their territories or possessions.

Do not report

- (a) Surface craft or aircraft in normal passage.
- (b) Known U. S. or Canadian military ships including submarines.
- (c) Known U. S. or Canadian Government ships.
- (d) Known U. S. or Canadian Military aircraft.

MERINT - TEAMWORK IN DEFENSE OF A CONTINENT



PLAN du système de surveillance et d'alerte du continent nord-américain. Le réseau avancé de surveillance est constitué par un contrôle radar balayant une zone comprise entre l'extrême pointe nord de l'Alaska et le Groenland. La seconde couverture traverse le Canada et la troisième la frontière américano-canadienne. Des centres radars surveillent en outre les littoraux oriental et occidental des Etats-Unis.

De plus, l'Atlantique nord et le Pacifique sont surveillés par des navires radars et des avions de reconnaissance, respectivement à la latitude de Terre-Neuve et au nord des îles Hawaii.

Ce système de surveillance n'est pas, a priori, mis en place pour contrôler le viol de notre espace par les O.V.N.I. Il a été installé pour des raisons purement militaires. Cependant, ainsi que le prouvent les instructions officielles dont nous parlons par ailleurs, le repérage des O.V.N.I. fait partie intégrante de la mission du personnel affecté à ces réseaux.

LA SEMAINE PROCHAINE

Notre prochain dossier rendra hommage au professeur Rhine, qui vient de mourir (voir P. 9). Ce sera l'occasion de faire le point sur la parapsychologie moderne dont ce pionnier est véritablement le père.